



You have downloaded a document from
RE-BUŚ
repository of the University of Silesia in Katowice

Title: Traduction du futur anterieur de probabilite en polonais

Author: Ewa Ciszewska

Citation style: Ciszewska Ewa. (2007). Traduction du futur anterieur de probabilite en polonais. "Neophilologica" (T. 19, (2007), s. 24-36).



Uznanie autorstwa - Użycie niekomercyjne - Bez utworów zależnych Polska - Licencja ta zezwala na rozpowszechnianie, przedstawianie i wykonywanie utworu jedynie w celach niekomercyjnych oraz pod warunkiem zachowania go w oryginalnej postaci (nie tworzenia utworów zależnych).



UNIwersYTET ŚLĄSKI
W KATOWICACH



Biblioteka
Uniwersytetu Śląskiego



Ministerstwo Nauki
i Szkolnictwa Wyższego

Ewa Ciszewska
Université de Silésie
Katowice

Traduction du futur antérieur de probabilité en polonais

Abstract

The future tense *futur antérieur*, in addition to other values, mainly temporary ones, may indicate probability. The article presents the result of the analysis of the Polish equivalents of this future tense. The analysis is based on the corpus of literary texts of 19th and 20th centuries translated into Polish. The *futur antérieur* is generally translated through the construction with the verb *musieć*, various opinion verbs and modal adverbs which indicate the degree of certainty of the speaker towards the contents of his utterance. The absence of the modal expression is possible only in interrogative clauses, in alternatives, with indefinite pronouns or when preceding verb indicates the probability.

Keywords

Tense, future tense, probability, modality.

La principale fonction d'un temps futur est de localiser l'action décrite comme étant postérieure par rapport à l'acte de l'énonciation. Mais dans de nombreuses langues, les formes du futur peuvent exprimer également la modalité, sans situer pour autant l'action en question dans une époque postérieure (cf. M. R i e g e l, J.-Ch. P e l l a t, R. R i o u l, 1994 : 313). En français, le futur modal est le plus souvent employé pour marquer la conjoncture ou la supposition. Dans ce cas-là, le futur simple ne peut apparaître qu'avec le verbe *être*, alors que le futur antérieur (FA) s'emploie sans aucune restriction. Avec le FA l'hypothèse concerne le passé et le FA équivaut à un passé composé accompagné de l'adverbe *sans doute* :

(1) *Elle tarde. Elle **aura pris** l'autre route.*

En polonais, le futur modal s'applique uniquement aux verbes *mieć* et *być* et se rapporte au présent :

(2) *Która jest teraz godzina? **Będzie** pierwsza.*

Il n'y a donc pas de forme temporelle équivalente au FA modal. C'est pourquoi il nous semble intéressant d'analyser comment le FA modal est traduit en polonais pour marquer l'attitude du locuteur envers le contenu de son énoncé. Les résultats de cette recherche pourront être particulièrement utiles dans la traduction automatique.

Le corpus a été sélectionné d'œuvres littéraires du XIX^e et du XX^e s. qui ont été traduites en polonais. Les romans de Balzac y sont les plus nombreux vu la fréquence de l'emploi du FA modal par cet auteur et la qualité de la traduction polonaise (Tadeusz Żeleński-Boy, Julian Rogoziński).

Étant donné que le FA se rapporte au passé, il est naturel que cette forme soit traduite en polonais à l'aide du temps passé. Cependant, certaines traductions comportent aussi bien le présent que le futur, p.ex. :

(3) *Le testament **aura** peut-être **été caché** dans la bibliothèque, dit Savinien.* (Ursule : 926)

*A może testament **jest ukryty** gdzieś w bibliotece – powiedział Sawinian.* (183)

(4) *La signora Gambarà n'**aura** point **perdu** son temps, si elle est parvenue à intéresser un seigneur aussi généreux que vous paraissez l'être.* (Gambara : 465)

*La signora Gambarà nie **marnuje** czasu, skoro zdołała wzbudzić zainteresowanie w panu tak hojnym, na jakiego wasza wielmożność wygląda.* (43)

(5) *Par la fenêtre, Paulette vit arriver le dog-car, et Blanche : « Tiens, – dit-elle, – celle-ci a dû aussi se faire doucher... Ça lui **aura fait** du bien... Je croyais qu'on ne devait plus lui donner Jockey après... après... ? »* (Aragon : 225)

Paulina spojrzała w okno i zobaczyła wjeżdżający dog-cart, a w nim Blanę.

*– Popatrz – rzekła – ta również musiała porządnie zmoknąć... Ale to jej tylko dobrze **zrobi**... Zdaje mi się, iż nie powinni już dawać jej Jockeya po... po... (207)*

(6) *– Ils lui **auront** tout **mis** sur le dos, s'écria Lechesneau frappé de cette circonstance. Il s'est montré leur âme damnée.* (Ténébreuse affaire : 627)

*– **Zechcą** **zwalić** wszystko na niego! – wykrzyknął Lechesneau, którego mocno zastanowiła powyższa okoliczność. (162)*

Le FA, comme d'autres temps composés, est une forme accomplie qui peut indiquer le résultat de l'action décrite. Dans : *À midi, elle aura recopié tout le texte*, l'accent est mis sur le résultat de l'action (tout le texte est recopié) et l'expression adverbiale *à midi* localise dans le temps ce résultat et non l'action elle-même. Ainsi dans (3), les traducteurs ont choisi de mettre en relief le résultat présent au détriment de l'action dont l'idée dans la version polonaise est tout à fait absente. Dans (4) par contre, l'emploi du présent à la place du passé donne l'impression que la signora Gambarà n'a pas encore terminé ses démarches bien qu'elle ait réussi à atteindre son but (elle est parvenue à intéresser ce seigneur). Dans (5), le futur dans la traduction polonaise suggère que les effets bienfaisants de la pluie seront plus durables. Cependant, on pourrait se demander si telle a été l'intention d'Aragon, qui a placé cette phrase dans un contexte passé avec un autre moyen pour exprimer la probabilité, à savoir le verbe *devoir* dans la phrase précédente. Dans (6), le traducteur a introduit le verbe *chcieć*, qui ne figure pas dans l'original, et il l'a employé au futur perfectif formé à l'aide du préfixe *ze-*. Cette forme peut faire penser à la probabilité même si l'adverbe de type *zapewne* est absent. L'action fait partie de l'avenir et constitue une sorte de prévision. Nous pouvons donc constater que le FA traduit en polonais avec un présent qui indique le résultat de l'action correspond en général fidèlement à l'original. Le futur, par contre, entraîne quelques effets de sens nouveaux absents de la version française.

Comme le FA indique une action terminée avant un moment bien déterminé qui sert de point de référence, la forme du verbe polonais est le plus souvent perfective. L'emploi des formes imperfectives résulte de la spécificité du système aspectuel polonais. Nous relevons donc en premier lieu des verbes qui ne possèdent pas de forme perfective comme *mieć* ou *być* (imperfectiva tantum) :

- (7) *Oui, j'ai manqué sans doute à quelque loi de nature : j'aurai été trop aimante, trop dévouée ou trop exigeante, je ne sais. (Femme : 483)*
*Tak, naruszyłam z pewnością jakieś prawo przyrody, **byłam** zbyt kochająca, zbyt oddana albo zbyt wymagająca, nie wiem. (262)*

Lorsque le verbe *être* fonctionne comme auxiliaire de la voix passive, on le traduit en polonais à l'aide du verbe *zostać* ou, beaucoup plus souvent, les traducteurs abandonnent la voix passive au profit de la voix active avec le verbe perfectif :

- (8) – *Il fait si froid, madame **aura** peut-être été saisie en marchant ; mais vous pouvez vous reposer ici et vous chauffer un peu. (Épisode : 436)*
 – *Tak zimno, łaskawa pani pewnie **przemarzła**, idąc do nas; ale może pani się tu ogrzać i odpocząć trochę.*

Les verbes modaux français *vouloir*, *devoir*, *pouvoir* reçoivent dans la traduction presque toujours la forme imparfective (la forme perfective du verbe *chcieć* dans (6) constitue une exception), mais l'infinitif qui les suit est perfectif :

- (9) *Ils **auront** peut-être **voulu** nous dire bonjour, ajouta-t-il.* (Chouans : 941)
 – *Pewnie **chcieli** się z nami przywitać – dorzucił.* (43)

D'autre part, l'apparition de la forme imparfective dans la traduction polonaise est liée à la neutralisation aspectuelle. Rappelons qu'on parle de la neutralisation aspectuelle lorsque le locuteur met l'accent sur l'action elle-même et non sur son résultat (*Jadłś już obiad?*). Dans notre corpus, les cas de neutralisation concernent avant tout les verbes du dire, de la perception et des sentiments :

- (10) *Répondez donc ! Elle vous **aura raconté** que son père... oh ! Ne niez pas, je lis la vérité dans vos yeux.* (Bernanos : 1151)
 – *Niech ksiądz odpowiada! **Mówiła** pewno księdzu, że jej ojciec... O, niech ksiądz nie zaprzecza, czytam prawdę w oczach księdza.* (125)
- (11) *Mademoiselle **aura cru** que vous n'étiez pas sorti.* (Curé : 189)
 – *Nasza pani **myślała** pewnie, że ksiądz jest w domu.* (160)

Dans ces exemples, la forme perfective n'est pas exclue, mais comme l'hypothèse se rapporte à l'action même, le traducteur a choisi la forme imparfective. Parfois, la forme imparfective des verbes en question résulte d'autres facteurs encore. Dans l'exemple :

- (12) *Foedora possède la pénétration naturelle aux femmes profondément égoïstes, [...] en dépit de ton adresse, elle **aura lu** dans ton âme.* (Peau : 136)
 – *Fedora posiada przenikliwość kobiet głęboko samolubnych; [...] mimo twego sprytu **czytała** może w twojej duszy.* (135)

l'absence de complément d'objet direct rend impossible la traduction de *lire* à l'aide de la forme perfective. Dans :

- (13) *Elle **aura** probablement **entendu** ce réquisitionnaire qui achève de s'habiller et qui marche dans la chambre de monsieur Auguste en chantant leur damnée Marseillaise, comme s'il était dans une écurie, s'écria Brigitte.* (Réquisitionnaire : 1119)

– *Pewnie **styszała**, jak ten rekrut kończył się ubierać, chodził po pokoju pana Augusta i wyśpiewywał tę ich przeklełą „Marsylianę”, jakby był w tajni!* (21)

les bruits perçus par l'héroïne sont étendus dans le temps, d'autres verbes sont employés à la forme imperfective et ils ont un caractère duratif ; *usłyszała* serait donc incorrect contrairement à l'exemple :

(14) *Elle **aura entendu** le pas de deux chevaux, dit Benassis en souriant, et sera montée pour mettre un bonnet, une ceinture, quelque chiffon.* (Médecin : 481)

– *Musiała usłyszeć tętent dwóch koni i poszła na górę włożyć jakiś czepek albo wstążeczkę.* (423)

où la perception est ponctuelle (inchoative) et entraîne l'action suivante.

Le FA est fréquemment employé avec d'autres moyens lexicaux exprimant la modalité, tels que : adverbess (*peut-être, sans doute, probablement*) ou verbes d'opinion (*penser, supposer, être sûr*). Dans la traduction polonaise, l'emploi de deux expressions modales (l'une correspondant au FA et l'autre à l'adverbe ou verbe d'opinion) est tout à fait possible :

(15) *On suppose qu'il **aura voulu** tirer à lui son fusil engagé dans les branches, et le coup sera parti.* (Bernanos : 1114)

*Przypuszczają, że pewno **chciał** wyciągnąć strzelbę zaczepioną o gałęzie i padł strzał.* (87)

L'adverbe peut être donc combiné avec le verbe d'opinion ou la construction *musieć* + infinitif, *musieć* s'emploie facilement avec un verbe d'opinion, mais le cumul de deux adverbess de modalité serait redondant.

Le FA indique une forte probabilité alors que d'autres expressions qui l'accompagnent ne marquent pas toujours un degré de probabilité aussi élevé. Tel est par exemple le cas de l'adverbe *peut-être* (l'un des plus fréquents adverbess employés avec le FA) qui véhicule la possibilité. Il ne semble pas que la combinaison du FA avec *peut-être* puisse changer la valeur propre de cet adverbe. Si on suivait cette hypothèse, il faudrait admettre qu'un simple présent de l'indicatif puisse aussi l'influencer. Lorsqu'on compare *il l'aura fait* et *il l'aura peut-être fait*, c'est l'adverbe *peut-être* qui rend moins probable l'action exprimée par le FA. Dans notre corpus, l'adverbe *peut-être* est le plus souvent traduit en polonais par *może* (3) qui selon la classification de J. B r a l c z y k (1978) fait partie des éléments modaux qui indiquent le plus bas degré de certitude. D'autre part, *peut-être* est traduit par l'expression *kto*

wie, *czy* qu'on peut facilement remplacer par *może* ou *być może* ; elle véhicule donc une faible certitude :

- (16) *Hermann reprit ainsi : « Frédéric, s'écria le sous-aide, Frédéric m'a lâchement abandonné. Il **aura eu peur**. Peut-être se sera-t-il caché dans l'auberge, car nos deux chevaux étaient encore le matin dans la cour ».* (Auberge : 110)

*Pan Herman opowiadał dalej: – „Fryderyk – wykrzyknął felczer – Fryderyk rzucił mnie podle! **Zląkł się**. Kto wie, czy nie schował się w oberży, bowiem oba nasze konie były jeszcze rano na podwórzku”.* (68)

Dans la version polonaise, comme d'ailleurs en français, l'emploi de ce type d'expressions modales fait que les actions au FA sont considérées comme seulement possibles et non comme très probables. Il est curieux de constater que dans un certain nombre de cas, les traducteurs ont choisi comme équivalents de *peut-être* les adverbes *pewnie* ou *zapewne* qui indiquent un degré de certitude plus élevé, comme dans (8) et (9). Si dans (8), on peut l'expliquer par la volonté de la part du traducteur d'éviter la répétition du mot *może*, dans d'autres cas, ces emplois ne sont pas justifiés parce qu'ils changent légèrement le sens de la phrase en polonais par rapport à l'original.

- (17) *La présence d'Heinrich ? Cela n'explique rien. Des gens lui **auront peut-être raconté** des histoires.* (Aragón : 653)
*Obecność Heinricha? To niczego nie wyjaśnia. Zapewne ludzie **nagadali** mu plotek.* (628)

Avec l'adverbe *peut-être* le locuteur évoque seulement une possibilité, la probabilité de sa réalisation équivaut à 50% : peut-être que des gens lui ont raconté des histoires, peut-être que non. Avec l'adverbe de type *zapewne*, le locuteur indique que, selon lui, l'hypothèse que des gens lui ont raconté des histoires, a beaucoup plus de chances d'être vraie que tout autre hypothèse.

Sans doute est un autre adverbe employé fréquemment avec le FA. Il souligne la valeur du FA en indiquant une forte probabilité de la réalisation de l'action en question. L'adverbe *sans doute* a plusieurs équivalents en polonais : *z pewnością*, *ani chybi*, *na pewno*, *oczywiście*, *bez wątpienia*, qui marquent le plus haut degré de certitude. Il existe cependant des cas où les traducteurs ont choisi les adverbes faisant partie des éléments qui indiquent le degré moyen de certitude comme *chyba* ou *pewnie* :

- (18) *Mais vous venez bien tard. Sans doute, on vous **aura retenu**? ...* (Bosco : 220)
*– Ale już późno. Pewnie ktoś pana **zatrzymał**? ...* (224)

L'adverbe polonais *pewnie* peut donc correspondre à deux adverbes français (*sans doute* et *peut-être*) qui sont à l'opposition quant au degré de certitude qu'ils indiquent. L'exemple suivant est très intéressant parce que le traducteur s'est servi du verbe *musieć* pour rendre la valeur du FA et l'adverbe *sans doute* n'y a pas été traduit par l'adverbe polonais correspondant :

- (19) – *S'ils l'ont laissé se promener avec vous, Maxence **aura sans doute découvert** un moyen de gagner la partie, fit observer le vieil avare.* (Rabouilleuse : 486)
 – *Jeżeli pozwolili mu iść z tobą na spacer, Maksencjusz **musi** mieć w ręku pewność wygranej – zauważył stary sknera.* (437)

Cela est probablement dû au choix du substantif *pewność* ; l'emploi d'un adverbe de type *na pewno*, *niewątpliwie* avec le verbe *musieć* et ce substantif serait redondant.

La traduction en polonais du FA accompagné d'un élément lexical de modalité est fortement influencée par ce dernier même si les traducteurs choisissent plus d'une fois des équivalents qui n'expriment pas toujours le même degré de certitude. Mais ce choix n'est pas toujours arbitraire ; ainsi les adverbes de type *pewnie* peuvent mieux traduire la valeur du FA que les expressions qui indiquent le plus haut degré de certitude. Nous allons essayer de le démontrer un peu plus loin.

L'analyse de la traduction du FA employé en français sans aucun marqueur lexical de modalité est particulièrement intéressante et instructive parce qu'elle démontre quelle valeur modale lui accorde spontanément le traducteur polonais. Le dépouillement du corpus permet de constater que pour traduire le FA, les traducteurs se servent le plus souvent de la construction *musieć* + infinitif (cf. : (14) et (19)). La fonction primordiale du verbe *musieć* en polonais est d'indiquer la nécessité ; c'est en second lieu qu'il peut exprimer une forte probabilité (D. R y t e l, 1982 : 31). Selon W. K r y z i a (2005 : 99), le verbe *musieć* correspond à l'expression *na pewno* du point de vue du degré de certitude, mais il est beaucoup plus expressif et porte une charge affective. Les valeurs du FA et du verbe *devoir* sont d'ailleurs très proches en français, même si dans certains contextes (assez rares), ils ne sont pas interchangeables (cf. P. D e n d a l e, 2001). Les deux indiquent l'explication plausible d'un fait, l'explication qui constitue une conclusion tirée à partir des prémisses données. Il ne faut pas oublier qu'il s'agit de la traduction d'une forme verbale, il est donc naturel qu'elle soit rendue à l'aide d'une construction verbale et c'est entre autres pour cela que le verbe *musieć* est devenu le principal équivalent du FA de probabilité.

Quand le FA est employé en français sans aucun élément lexical, dans la traduction polonaise peuvent apparaître différentes expressions modales com-

me : *pewnie, pewno, zapewne, może, z pewnością, przypuszczalnie, pewnikiem* (nous les avons rangées selon la fréquence : *pewnie* est le plus souvent employé), p.ex. :

- (20) – *Notre cher curé vous **aura dit** que le vicomte est en prison pour quelques dettes de jeune homme, cent mille livres...* (Ursule : 872)
 – *Nasz proboszcz **powiadomił** zapewne pana, że mój syn dostał się do więzienia za jakieś młodzieńcze długi, sto tysięcy liwrów...* (124)
- (21) *Ces terribles mots : « Madame se meurt, monsieur l'**aura tuée**, faites vite un bain de pieds à la moutarde ! » avaient arraché plusieurs phrases interjectives à Josette qui en accablait Lemulquinier.* (Recherche : 734)
*Straszliwe słowa: „Pani kona, to pan pewnie ją **zabił**, przygotuj prędko synapizm na nogi!” – pociągnęły za sobą komentarz, którym Józia jęła gnębić Lemulquiniera.* (176)

À part *może* et *z pewnością*, tous les autres expriment le degré moyen de certitude (cf. J. B r a l c z y k, 1978 : 35). Il s'agit donc d'expressions qui indiquent que le locuteur suppose que ce qu'il affirme est vrai même s'il n'est pas entièrement certain. Pourquoi ce type d'expressions convient-il si bien à la traduction du FA ? Pour essayer de répondre à cette question, il faut d'abord rappeler que le FA déplace artificiellement l'action dans l'avenir qui « dira si l'hypothèse est fondée ou non » (R. M a r t i n, 1981 : 82). Cette opération atténue un peu les propos du locuteur, elle les rend moins catégoriques et permet à l'interlocuteur d'intervenir et de s'opposer à ce que dit le locuteur. Nous sommes d'avis qu'en polonais, ce sont justement ces expressions de moyenne certitude qui permettent d'adoucir l'énoncé. L'emploi de la construction *musieć* + infinitif dans (20) rendrait la phrase presque impolie : *nasz proboszcz musiał powiadomić pana, że...* voudrait dire que la vicomtesse est quasi certaine de ce que le curé a fait, son interlocuteur **doit** donc savoir que son fils est en prison, elle ne lui donne pas la possibilité de répliquer. Avec l'adverbe de type *zapewne*, la vicomtesse semble dire : *je suppose que le curé vous l'a dit, mais je peux me tromper*. Son interlocuteur a donc la possibilité de le nier et d'affirmer qu'il n'en sait rien. L'apparition de l'adverbe *pewnie* dans (18) joue le même rôle : le locuteur se permet d'avancer une hypothèse, mais il ne veut pas l'imposer à son interlocuteur avec un adverbe trop catégorique. L'interlocuteur est alors libre de confirmer ou d'infirmer ses propos. Dans (21), la servante ne veut peut-être pas croire à la culpabilité de son maître ; l'adverbe *pewnie* permet d'affaiblir ses paroles. En rejetant dans l'avenir la vérification du fait, elle semble rejeter la vérité.

Le FA est fréquemment employé avec différents verbes d'opinion : *pen- ser, croire, espérer, supposer* qui sont en général traduits à l'aide de verbes équivalents en polonais. Un verbe d'opinion dans la traduction polonai-

se peut apparaître également là où en français est employé le FA seul, comme dans :

(22) – *Malin **aura causé** de la conspiration avec son ami le notaire, dit Corentin en continuant les inductions de son collègue, et Michu, qui se trouvait embusqué, l'**aura** sans doute **entendu** parler des Simeuse.* (Ténébreuse affaire : 577)

– *Przypuścimy, że Malin **gadał** ze swoim przyjacielem rejentem o spisku – powiedział Corentin, rozwijając wnioski kolegi – a Michu, zaczajony w pobliżu, **usłyszał** oczywiście, że rozmawiają o Simeuse'ach.* (108)

L'emploi du verbe d'opinion rend bien la valeur du FA en présentant l'action de *causer* comme une supposition qui, si elle se confirme, aura pour conséquence l'action suivante (*entendre*). Cependant l'introduction de verbes d'opinion dans ce type de phrases est relativement rare parce qu'elle exige une subordination supplémentaire qui peut les rendre trop chargées.

Dans la traduction polonaise, il n'est pas toujours nécessaire de répéter le marqueur lexical de modalité avec chaque verbe qui en français est employé au FA. Dans (14) et (15) *entendre* et *vouloir tirer* sont présentés comme fort probables et les actions qui les suivent et qui en constituent la conséquence s'inscrivent dans le même champ de modalisation. Mais l'élément modal doit accompagner le premier verbe de la série, sinon l'action sera considérée comme certaine. Ainsi dans la traduction polonaise de l'expression *aura eu peur* de (16), le sous-aide n'émet aucun commentaire qui suggère qu'il s'agit d'une hypothèse. La modalisation ne concerne que le verbe *schował się* et ne peut pas s'appliquer au verbe précédent. La forme *złąkł się* employée sans aucun marqueur modal ne peut pas correspondre au FA ; l'absence d'un tel marqueur la transforme en une simple constatation.

Lorsqu'on essaie d'expliquer un fait, on peut avancer non seulement une mais deux ou même plusieurs hypothèses plausibles. Le FA peut être traduit alors en polonais sans aucun élément lexical :

(23) *Je ne comprends pas ce qu'est devenu mon petit gars. Ils l'**auront tué** ou **séduit**.* (Chouans : 1199)

*Nie rozumiem tylko, gdzie się zapodział mój chłopczyzna. **Uśmiercili** go albo **przekupili**.* (312)

L'existence d'une alternative fait voir que Corentin n'est pas certain de la raison de l'absence du garçon. Il faut souligner que la conjonction *ou* a dans cette phrase la valeur exclusive : la vérité d'une supposition exclut celle de l'autre. La probabilité de la réalisation de chacune de ces hypothèses est de 50%, mais le locuteur n'admet pas qu'en dehors de ces deux hypothèses il

y ait une autre explication possible. Le degré de certitude est donc particulièrement élevé.

L'élément lexical de modalité peut être également omis dans la traduction des phrases interrogatives. Selon N. L e Q u e r l e r (1996 : 42), l'interrogation peut faire partie des modalités épistémiques, c'est-à-dire exprimer l'attitude du locuteur envers le contenu de son propos. En posant une question, il démontre son ignorance, fait voir son hésitation ou s'attend à la confirmation de son hypothèse. Dans les phrases interrogatives, l'emploi du verbe *musieć* est exclu : il aurait la valeur d'obligation. Ainsi dans la traduction de (24), il n'y a aucun adverbe de modalité :

- (24) *Tu lui auras promis de l'épouser à la mort de ta femme ? demanda Rigou.* (Paysans : 302)
 – *Przyrzekłeś się z nią ożenić po śmierci żony? – spytał Rigou.* (272)

Le locuteur cherche à obtenir une information, mais il ne formule aucune hypothèse, comme ce serait le cas avec un marqueur modal : *zapewne przyrzekłeś się z nią ożenić ?* Il nous semble que l'interrogation avec un tel marqueur correspondrait peut-être mieux à l'original où le locuteur, en employant le FA, demande la confirmation de sa supposition.

Dans (25), l'adverbe modal fait également défaut :

- (25) *Est-il fort, cet amour d'homme !... Qu'auront-ils fait cette nuit ?* (Rabouilleuse : 409)
Jaki on silny, mój kochaneczek drogi!... Cóż oni znów zmalowali tej nocy? ... (359)

Mais on pourrait se demander si dans cet exemple l'interrogation est tout à fait neutre. La présence de la particule affective *cóż* lui attribue la valeur délibérative et elle peut être paraphrasée de la façon suivante : *zastanawiam się, co oni mogli znów zmalować tej nocy.*

Quand on émet une hypothèse, il arrive que certaines circonstances de la situation donnée ne soient pas connues. Le locuteur peut donc se servir d'adjectifs et pronoms indéfinis. Dans la traduction de (26) :

- (26) « *Mais il parle, s'écria le chirurgien, que Beaumarchais avait mis dans un état satisfaisant.*
 – *Son voisin aura poussé quelque ressort* », répondit le satirique. (Catherine : 447)
 – *Patrzcie państwo! To on mówi? – ozwał się chirurg, którego Beaumarchais ululał już należycie.*
 – *Bo jego sąsiad nacisnął mu jakiś guzik – objaśnił satyryk.* (431)

il n'y a aucun marqueur modal, mais la présence de l'adjectif *jakiś* laisse planer un doute sur l'explication donnée. En employant cet adjectif, le locuteur démontre qu'il n'est pas sûr de tous les détails ; son explication devient moins crédible.

Dans notre corpus, nous avons relevé plusieurs cas où le FA a été traduit sans aucun marqueur modal et rien dans le contexte n'indique qu'il s'agit d'une hypothèse, p.ex. :

- (27) *Quand nous l'avons mis à la porte, il **aura gardé** des doubles clefs du château, dit Grévin. Mais il doit avoir médité quelque coup désespéré, car il a vendu ses biens en vingt jours, et en a touché le prix dans mon étude avant-hier.* (Ténébreuse affaire : 627)
 – *Wyrzuciliśmy go, lecz on **zatrzymał** sobie duplikaty kluczy zamkowych – powiedział Grevin. Ale już wcześniej musiał powziąć jakiś desperacki zamiśl, bo w trzy tygodnie sprzedał całą swoją ziemię, a pieniądze z owej transakcji odebrał onegdaj w mojej kancelarii.* (162)
- (28) *Il a bu tant de vin de Champagne à l'office, qu'il ne se tient pas sur ses jambes, on l'**aura poussé** par plaisanterie à boire.* (Député : 788)
 [...] *spił się na umór; tyle wypił szampańskiego, że ledwie na nogach się trzyma; **uraczyli** go tak w kredensie, dla żartu.* (317)

Il est vrai que dans les deux exemples, les verbes au FA apparaissent dans les explications, mais en polonais, le locuteur ne laisse voir aucune hésitation : il est tout à fait sûr et certain de ce qu'il affirme. Les verbes *pousser* et *garder* ont perdu leur valeur hypothétique et la version polonaise diffère de l'original.

L'analyse que nous avons effectuée démontre que, bien que le polonais ne dispose pas de forme temporelle correspondante au FA, il existe plusieurs possibilités d'exprimer la valeur modale de ce temps. Les traducteurs se servent le plus souvent de la construction *musieć* + infinitif, de verbes d'opinion et de différentes expressions adverbiales de modalité qui indiquent le degré de certitude du locuteur. L'absence de marqueur modal est possible seulement dans les interrogations, dans les alternatives, avec les adjectifs ou pronoms indéfinis ou lorsque le verbe précédent est modalisé ; sinon le verbe polonais n'exprime pas, comme le verbe français au FA, une hypothèse, mais une certitude.

Références

- B r a l c z y k J., 1978 : *O leksykalnych wyznacznikach prawdziwościowej oceny sądów*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- D e n d a l e P., 2001 : « Le futur conjectural versus devoir épistémique : différences de valeur et de restrictions d'emploi ». *Le français moderne*, **69** / 1, 1–20.
- K r y z i a W., 2005 : *Polskie i słoweńskie predykaty modalne o znaczeniu 'chcieć', 'móc', 'musieć', 'powinien' na poszerzonym tle słowiańskim*. Katowice, Wydawnictwo Uniwersytetu Śląskiego.
- L e Q u e r l e r N., 1996 : *Typologie des modalités*. Caen, Presses Universitaires de Caen.
- M a r t i n R., 1981 : « Le futur linguistique : temps linéaire ou temps ramifié ? ». *Langages*, **64**, 81–93.
- R i e g e l M., P e l l a t J.-Ch., R i o u l R., 1994 : *Grammaire méthodique du français*. Paris, PUF.
- R y t e l D., 1982 : *Leksykalne środki wyrażania modalności w języku czeskim i polskim*. Wrocław, Ossolineum.

Sources des exemples (Frantext)

- A r a g o n L. : *Les Voyageurs de l'impériale*. Trad. de E. B a k o w s k a : *Pasażerowie z dylizansu*. Warszawa, PIW, 1964.
- B e r n a n o s G. : *Journal d'un curé de campagne*. Trad. de W. R o g o w i c z : *Pamiętnik wiejskiego proboszcza*. Warszawa, PAX, 1991.
- B o s c o H. : *Le Mas Théotime*. Trad. de S. Z g ó r s k a : *Stary dom*. Warszawa, PAX, 1964.

Œuvres de Balzac

- L'Auberge rouge*. Trad. de T. Ż e l e Ń s k i (B o y), J. R o g o z i Ń s k i : *Czerwona oberża i inne opowiadania*. Warszawa, Wydawnictwo Polskiego Towarzystwa Wydawców Książek, 1987.
- Les Chouans ou la Bretagne en 1799*. Trad. de J. R o g o z i Ń s k i : *Szuwanie*. Warszawa, Czytelnik, 1961.
- Le Curé de Tours*. Trad. de T. Ż e l e Ń s k i (B o y) : *Proboszcz z Tours*. Warszawa, Czytelnik, 1956.
- Le Député d'Arcis*. Trad. de J. R o g o z i Ń s k i : *Deputowany z Arcis*. Warszawa, Czytelnik, 1961.

- Un épisode sous la Terreur.* Trad. de J. Rogoziński : *Epizod z czasów terroru.* Warszawa, Czytelnik, 1961.
- La Femme abandonnée.* Trad. de T. Żeleński (Boy) dans un recueil : *Kobieta trzydziestoletnia.* Warszawa, Warszawski Dom Wydawniczy, 1992.
- Gambara, La Recherche de l'absolu.* Trad. de J. Rogoziński : *Gambara, Poszukiwanie absolutu.* Dans : *Komedia ludzka XXII.* Warszawa, Czytelnik, 1964.
- Le Médecin de campagne.* Trad. de T. Żeleński (Boy) : *Lekarz wiejski.* Warszawa, Czytelnik, 1962.
- Les Paysans.* Trad. de T. Żeleński (Boy) : *Chłopi.* Warszawa, Czytelnik, 1962.
- La Peau de chagrin.* Trad. de T. Żeleński (Boy), J. Rogoziński : *Jaszczur.* Wrocław–Warszawa–Kraków, Ossolineum, 1999.
- La Rabouilleuse.* Trad. de T. Żeleński (Boy) : *Kawalerskie gospodarstwo.* Warszawa, Czytelnik, 1956.
- Le Réquisitionnaire.* Trad. de J. Rogoziński : *Rekrut.* Warszawa, Czytelnik, 1965.
- Sur Catherine de Médicis.* Trad. de J. Rogoziński : *O Katarzynie Medycejskiej.* Warszawa, Czytelnik, 1965.
- Une ténébreuse affaire.* Trad. de J. Rogoziński : *Tajemnicza sprawa.* Warszawa, Czytelnik, 1961.
- Ursule Mirouët.* Trad. de J. Rogoziński : *Urszula Mirouet.* Warszawa, Czytelnik, 1958.